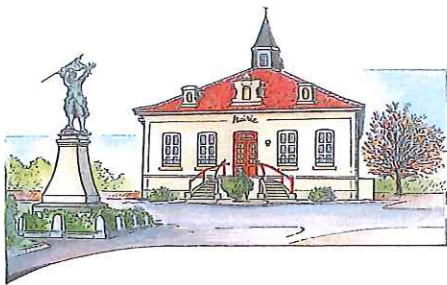


COMMUNE DE SAINT-MAIXANT

BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2020



Sommaire :

- Le Mot du Maire

- Vie Municipale :

- ☞ Élections Municipales : Résultats
- ☞ Proxi Déchets : Mardi 08 Septembre
- ☞ Installation de Feux Tricolores Rue de Cariot et Rue du Port
- ☞ Entretien des Trottoirs Enherbés
- ☞ Travaux - Équipements
- ☞ Fermeture de l'Église de Saint-Maixant
- ☞ Fermeture de l'Agence Postale Communale
- ☞ Jardinage – Bricolage : Respectez vos Voisins !
- ☞ Incinération des Végétaux
- ☞ Travaux à Déclarer en Mairie
- ☞ Maintien de la Vigilance vis-à-vis du Coronavirus
- ☞ Campagne de Sensibilisation contre les Moustiques

- Vie Scolaire :

- ☞ Remise des Dictionnaires aux Élèves de CM2
- ☞ Inscriptions à l'École pour la Rentrée de Septembre 2020
- ☞ Restaurant Scolaire : Nouveau Fonctionnement
- ☞ Accueil Périscolaire : Permanences pour les Inscriptions
- ☞ Transport Scolaire Communal

- Bibliothèque Municipale :

- ☞ Informations n°48

Retrouvez toute l'actualité de SAINT-MAIXANT et bien plus encore sur :

www.saintmaixant.fr

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

Que d'évènements depuis le bulletin municipal du mois de février...

En premier lieu, je dois vous remercier d'avoir élu le 15 mars dernier, 18 des représentants de la liste « Bien Vivre à Saint-Maixant » que j'ai eu le plaisir de mener. (voir les résultats complets page suivante) ;

Deux jours après cette élection et avant d'élire le Maire et les Adjointes, le « CONFINEMENT » était mis en place, situation jamais connue des générations actuelles.

Le 25 mai, avec les précautions d'usage, nous avons pu organiser le 1^{er} Conseil Municipal de ce début de mandat très compliqué.

J'ai eu le plaisir et l'honneur d'être élu Maire de notre commune, accompagné de 5 Adjointes et Adjointes, à savoir : Mme LE LAGADEC Magali, M. DULUC Gérard, Mme BANOS Catherine, M. GAZZIERO Lucien et Mme GAURY Angélique.

Hélas, le 3 juin disparaissait un AMI, Maire de la commune depuis 2009, Lucien GAZZIERO, qui nous a quitté dans sa discrétion habituelle. Il gagnait tant à être connu, Adieu LULU.

Il ne sera pas remplacé à son poste d'Adjoint.

Quelques autres considérations importantes :

Le 10 mai, une séquence pluviale violente a inquiété quelques habitants, il y a des travaux à prévoir.

Le 12 mai, puis le 2 juin et le 22 juin, les rentrées successives à l'école ont été gérées parfaitement par les Adjointes, les agents communaux dédiés à l'école, au restaurant scolaire et au périscolaire ainsi que par les services techniques. Merci également aux enseignants qui étaient tous présents.

Après 17 années de présence dans notre école, notre directrice, Christine MÉROT, va bénéficier d'une retraite bien méritée.

Merci à toutes les associations d'avoir scrupuleusement respecté le confinement en annulant les différentes manifestations programmées ainsi que leurs activités hebdomadaires.

Une dotation importante de masques en tissu a été distribuée, provenant des initiatives locales, du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes du Sud-Gironde et de Bordeaux Métropole. Nous tenons à remercier vivement l'implication de plusieurs couturières bénévoles de la commune pour la confection de masques pour enfants.

J'espère que vous serez encore prudents face au risque épidémique toujours présent.

Je vous remercie de m'avoir lu et vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances estivales.

Alain BERNADET

VIE MUNICIPALE

ÉLECTIONS MUNICIPALES : RÉSULTATS

Les élections municipales se sont déroulées le dimanche 15 Mars, il n'y a eu qu'un seul tour à l'issue duquel 18 représentants de la liste « Bien Vivre à Saint-Maixant » ont été élus ainsi qu'1 représentante de la liste « Rassemblement à Saint-Maixant ». Voici les résultats :

INSCRITS : 1404

VOTANTS : 696

BLANCS : 08

NULS : 17

VALABLEMENT EXPRIMÉS : 671

Ont obtenu :

Liste "Rassemblement à Saint-Maixant" : 85

- 1 siège au Conseil Municipal

- 0 siège au Conseil Communautaire

Liste "Bien Vivre à Saint-Maixant" : 586

- 18 sièges au Conseil Municipal

- 2 sièges au Conseil Communautaire

Le 1^{er} Conseil Municipal s'est déroulé le 25 mai, durant lequel le Maire et les Adjointes ont été élus, vous trouverez ci-après la composition du nouveau Conseil Municipal de la commune :

Alain BERNADET	Maire
Magali LE LAGADEC	1 ^{ère} Adjointe
Gérard DULUC	2 ^{ème} Adjoint
Catherine BANOS	3 ^{ème} Adjointe
Angélique GAURY	4 ^{ème} Adjointe
Christiane AURAIN	Conseillère Municipale
Fabienne CHARDONNET	Conseillère Municipale
Jean-Christophe MEUNIÉ	Conseiller Municipal
Patricia ARQUEY	Conseillère Municipale
Nathalie BERTRAND	Conseillère Municipale
Juliot EMMANUEL-EMILE	Conseiller Municipal
Wilfried RAMON	Conseiller Municipal
Cédric DEYRIARD	Conseiller Municipal
Aurélien POINSTAUD	Conseillère Municipale
Julien ORGET	Conseiller Municipal
Julie SYNAKIEWICZ-BYRNES	Conseillère Municipale
Rudy FIEVET	Conseiller Municipal
Catherine CHAUDERON	Conseillère Municipale
Aurélien MAINET	Conseiller Municipal

PROXI DÉCHETS

L'opération PROXI DÉCHETS, organisée par le Sictom Sud-Gironde, se déroulera :

MARDI 08 SEPTEMBRE 2020, de 9H à 16H

Dépôt communal, à côté du cimetière

Il y aura 2 conteneurs à votre disposition :

- un conteneur pour les encombrants

- un conteneur pour la ferraille

Renseignements : 05.56.62.36.03 – contact@sictomsudgironde.fr

VIE MUNICIPALE

INSTALLATION DE FEUX TRICOLORES RUE DE CARIOT ET RUE DU PORT

Des feux tricolores vont être installés aux carrefours de la rue de Cariot et de la rue du Port avec la route de Gascogne. La mise en fonction définitive devrait être effective mi-septembre.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ENHERBÉS

Lors de la tonte des trottoirs enherbés des lotissements et afin d'éviter de détériorer les murs et les clôtures des riverains, les agents des services techniques passeront la débroussailleuse en s'arrêtant à 5 cm de ces murs et clôtures.

TRAVAUX – EQUIPEMENTS

La fin des travaux concernant l'aménagement de la traversée du bourg (hors végétation posée à l'automne), est prévue courant du mois de juillet.

Les services techniques ont commencé le curage de certains fossés afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales dues à de fortes précipitations.

Un devis est en cours de réalisation pour le remplacement des réserves alimentées de la rue Lavison et du lotissement des Vignes.

La commune a fait l'acquisition d'une balayeuse pour le nettoyage des routes et des caniveaux, d'un tracteur et d'une épareuse.

Un panneau d'information électronique a été mis en place devant la place de la mairie, en bordure de la route de Gascogne. Il sera mis en service courant de l'été.

FERMETURE DE L'ÉGLISE

L'église de la commune est toujours fermée au public suite à d'importants problèmes d'infiltration d'eau. La période de confinement n'a pas facilité les démarches pour effectuer les travaux. La visite de la charpente par un architecte des Monuments Historiques est prévue mi-juillet.

FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale sera fermée du lundi 13 juillet au samedi 1^{er} août inclus. Durant cette période, les courriers et colis seront à retirer au bureau de poste Saint-Macaire.

JARDINAGE – BRICOLAGE : RESPECTEZ VOS VOISINS !

Selon l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016, les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques...) ne peuvent être exécutés que:

- les jours ouvrables de 8H30 à 12H30 et de 14H30 à 19H30

- les samedis de 9H à 12H et de 15h à 19H

- les dimanches et jours fériés de 10H à 12h

> S'organiser avec ses voisins pour tondre sa pelouse durant les mêmes périodes : tout le monde profite ensuite du calme

> Prévenir son voisinage pour les travaux de bricolage

> Regarder le niveau sonore inscrit sur l'étiquette lors de l'achat d'outils

INCINÉRATION DES VÉGÉTAUX

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de brûler à l'air libre les déchets verts (Circulaire Préfectorale du 18/11/2011) et plus généralement tous types de déchets lorsqu'il existe un système de collecte ou de déchetterie.

Que ce soit pour les particuliers ou les professionnels, dans un bidon ou un incinérateur de jardin, aucune forme de brûlage n'est possible et ce, toute l'année. Cette pratique à l'origine de troubles de voisinage, générés par les odeurs et les fumées, nuit à l'environnement et à la santé, et peut être la cause de propagation d'incendies. Les personnes incinérant leurs déchets encourent des peines d'amendes.

Les déchets verts doivent donc être apportés en déchetterie ou broyés sur place.

VIE MUNICIPALE

TRAVAUX À DÉCLARER EN MAIRIE

Nous sommes amenés à constater ces dernières années que des travaux sont effectués sans avoir été déclarés en mairie.

Nous vous informons que toute construction supérieure à 5m² doit faire l'objet d'un dossier d'urbanisme à déposer à la mairie.

Sont concernées les maisons et extensions de maison, les garages, les transformations de garage en pièce à vivre mais aussi les abris de jardin, les piscines (> 10m²) qu'elles soient hors-sol, semi-enterrées ou enterrées, etc..

Selon le projet, le dossier à déposer est une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie pour plus d'informations.

Sachez que des contrôles peuvent être effectués pouvant entraîner une demande de régularisation voire une démolition.

MAINTIEN DE LA VIGILANCE VIS-À-VIS DU CORONAVIRUS



Coronavirus et Période estivale

Après cette longue période de confinement, l'arrivée des beaux jours et le retour à une vie presque normale peuvent donner l'impression que le coronavirus n'est plus une menace. Pourtant, il faut rester vigilant et faire bloc pour éviter son retour.

L'ARS rappelle des repères concrets pour savoir quand appliquer les gestes barrières :

- **La distanciation reste de rigueur.** Pour les repas en famille, entre amis, au restaurant, on privilégie les repas en extérieur, on veille au respect des distances et pour les proches à risque, on peut porter un masque.
- Que ce soit un masque chirurgical ou un masque en tissu, **porter un masque sert à protéger les autres.** Il est important de continuer à le porter dans les situations suivantes : **dans les transports en commun, dans les commerces et les restaurants, lors de festivités, pour protéger les personnes à risque et de manière générale, dès que la distanciation n'est pas possible.**
- **Pour finir, le lavage des mains est un geste incontournable.** Quand le lavage des mains à l'eau et au savon n'est pas possible, il faut avoir dans son sac un flacon de gel hydroalcoolique. De nombreux commerces et autres établissements mettent à disposition du gel hydroalcoolique à leur entrée. Il ne faut pas passer à côté sans s'en servir. En se frottant les mains au gel hydroalcoolique avant d'entrer, on évite de contaminer l'environnement et en sortant, on a les mains propres pour se protéger soi-même.

ARS Nouvelle-Aquitaine : <http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr>



DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES, LA VILLE DE SAINT MAIXANT ORGANISE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUPRÈS DE LA POPULATION. L'OBJECTIF EST D'INFORMER LES HABITANTS ET DE LES INCITER À SUPPRIMER LES GÎTES À MOUSTIQUES CHEZ EUX.

OBJECTIF DE CETTE SENSIBILISATION

Chaque habitant participe en accomplissant au moins un des gestes suivants durant la période de l'action (01 mai au 04 septembre) et tout au long de l'année.

DES GESTES SIMPLES

Détruisez les gîtes

- Changez l'eau des vases à fleurs 2 fois par semaine.
- Couvrez les fûts et citernes d'eau avec un voile moustiquaire.
- Nettoyez les gouttières régulièrement.
- Éliminez les déchets inutiles dans et autour de la maison.
- Mettez les récipients à l'abri de la pluie.
- Mettez du sable au fond des coupelles des pots à l'extérieur.

Protégez-vous des piqûres de moustique

- Utilisez des produits répulsifs (crème, spray, lotion anti moustiques)
- Utilisez une raquette anti moustiques.
- Portez des vêtements longs.

Attention : le recours aux insecticides n'est malheureusement que peu efficace. En effet, les moustiques ont développé une certaine résistance à ce type de produit ; il est donc important de privilégier d'autres méthodes. Pour rappel, au cours de l'année 2019, la Gironde a connu une forte invasion de moustique tigre.

Consultez rapidement votre médecin si vous avez de la fièvre, des frissons, des courbatures et des maux de tête.

Il n'existe actuellement aucun médicament ou vaccin contre les maladies (dengue, zika, chikungunya). Ce moustique est dit « domestique » par rapport à sa grande faculté à évoluer dans l'environnement humain et à utiliser des gîtes larvaires créés par l'homme.

La prévention de ces maladies passe donc par une lutte quotidienne contre ce vecteur, menée par toutes les couches de la population.

Le saviez-vous ?

7 jours suffisent pour la transformation de l'œuf en moustique. Le moustique pond entre **50 et 100 œufs** après un repos complet et a un rayon d'action généralement inférieur à 500 mètres. Un moustique femelle peut vivre jusqu'à **60 jours** et piquer **15 fois**. **3500** espèces de moustiques sont répertoriées dans le monde.

VIE SCOLAIRE

REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DE CM2

La traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves de CM2 a eu lieu lundi 29 juin (voir photos ci-dessous). Nous souhaitons à nos futurs collégiens une bonne intégration en classe de 6^{ème} !



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Du 06 juillet au 31 août inclus, pour toute nouvelle demande d'inscription à l'école maternelle ou élémentaire, les dossiers seront à retirer au secrétariat de la mairie. A compter du 1^{er} septembre, il faudra contacter directement l'école au 05.57.98.40.09. Pour les enfants entrant en petite section de maternelle, la nouvelle directrice de l'école et sa remplaçante sur les jours de décharge, proposent aux parents qui le souhaitent, de venir les rencontrer le 28 août à 16H à l'école afin de répondre à leurs interrogations et leur faire visiter les lieux. Dans la mesure du possible, il est préférable de venir sans enfant.

RESTAURANT SCOLAIRE : NOUVEAU FONCTIONNEMENT

Ce service de restauration sera géré par la Mairie (Régie cantine Saint-Maixant) et non plus par la Trésorerie de Lagon à compter de la rentrée de septembre 2020. Les réservations se feront dorénavant via un logiciel informatique.

Les dossiers d'inscription ont été distribués dans les cahiers des enfants le dernier jour de classe ou déposés directement dans les boîtes aux lettres des familles concernées. Si toutefois, vous n'avez pas eu ce dossier, il est disponible au secrétariat de la mairie.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS

Nous vous rappelons que nous proposons un service d'accueil périscolaire le matin de 7H30 à 8H45 et l'après-midi de 16H15 à 18H30. Les permanences pour les inscriptions à ce service auront lieu dans les locaux de l'île aux enfants :

- **Lundi 31 août de 8H30 à 12H et de 14H à 17H30**

- **Mardi 1^{er} septembre de 8H à 11H45**

TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL

Depuis la rentrée scolaire 2019/2020, les familles considérées comme « non ayants droits » par la Région (moins de 3 kms de l'établissement scolaire) doivent payer 195 € de frais d'inscription par enfant pour utiliser les transports scolaires (voir conseil municipal du 11 juin 2019).

Le précédent conseil municipal avait décidé de prendre en charge une partie de ces frais d'inscription afin de permettre à toutes les familles de bénéficier du service.

Pour la rentrée 2020/2021, il n'y a aucune nouvelle information de la part de la Région, alors que les parents doivent s'inscrire avant le 20 juillet sous peine de se voir appliquer une majoration de 15 €.

Le conseil municipal a décidé de reconduire cette aide financière pour l'année scolaire 2020/2021. Afin de pouvoir en bénéficier, les familles devront présenter en mairie le justificatif de demande d'inscription délivrée par la Région ou l'envoyer par mail à l'adresse suivante :

mairiedesaintmaixant@orange.fr

Vous trouverez ci-après le lien pour accéder aux inscriptions du transport scolaire :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

Nous suivre



Page de la bibliothèque municipale

Site internet de la commune :  vous trouverez la liste des nouveautés et le fonds documentaire complet.

Nous contacter

bibliotheque@saintmaixant.fr

JUILLET

n°48

Chers lecteurs, après cette difficile période de confinement, nous avons eu le plaisir de vous proposer une ré-ouverture partielle de la bibliothèque, dès le 22 mai sous forme de drive « prêts à emporter ». Nous prolongeons ce dispositif durant le mois de juillet (samedi 10h-12h). Pour profiter de ce service, il suffit de nous envoyer un mail en indiquant les livres souhaités. Vous pouvez aussi nous indiquer ce qui vous intéresse et nous vous proposerons une sélection d'ouvrages adaptés. Les livres offrant un refuge sûr et bienveillant, nous vous souhaitons de belles lectures !
Nathalie Bertrand - Anaïs Goacolou - Josette Lafon - Marie-Laure Lagarde et Véronique Lamarle-Mulet

LA SELECTION DE L'ETE



Murène par Valentine Goby

Le parcours incroyable d'un jeune homme handicapé ; un très beau roman sur la résilience.

La femme révélée par Gaëlle Nohant

Portrait sans concession d'une femme en quête de sa liberté et de son libre arbitre.

Là où chantent les écrevisses par Délia Owens

Un roman splendide, véritable hymne à la nature et à la liberté.

Une bête au paradis par Cécile Coulon

Un roman noir, quasiment une tragédie grecque, sous forme de huis clos.

Le parfum des citronniers par Cristina Campos

Les moments clés de la vie, ceux où des choix s'imposent, sous le soleil de Majorque.

Changer l'eau des fleurs par Valérie Perrin

Un roman plein de poésie, d'humanité et d'espoir. Un livre capable de raconter l'impalpable, l'émotion vraie des gens « ordinaires ». Une pépite.

Tuer le fils par Benoit Séverac

Un roman noir, psychologique, très bien mené.

Une minute quarante-neuf secondes par Riss

L'histoire collective, l'attaque terroriste contre Charlie Hebdo, et le récit intime de Riss. Un livre dur, percutant et crucial.

ROMANS JUNIOR



Lilou T2 : Lilou fait son cinéma par Yaël Hassan

Les plieurs de temps : Anthony à cinq minutes près par Manon Fargetton

Sherlock, Lupin et moi : T1 - 2 et 3 par Irene Adler

Dix minutes en mode panique par Jean-Christophe Tixier

Les Entremondes T1 : L'hôtel invisible par Sean Easley

Tempête au Cap Ferret par Jeanne Favre d'Arcier

Les contes de Beedle le Barde par J.K. Rowling

NOS NOUVEAUTES ROMANS



1793 par Niklas Natt och Dag

Les femmes de par Caterina Bonvicini

Une terre d'ombre par Ron Rash

Après le monde par Antoinette Rychner

Le répondeur par Luc Blanvillain

Flammes par Robbie Arnott

Les Hélianthès par Patrick Azzurra

L'arbre monde par Richard Powers

Nos résiliences par Agnès Martin-Lugand

Otages par Nina Bouraoui

La vie est un roman par Guillaume Musso

L'énigme de la chambre 622 par Joël Dicker

La Terre des secrets - La vigne des mystères par Agathe Dartigolles

Les vigneron de Chantegrêle par Jean-Paul Malaval

Se le dire enfin par Agnès Ledig

Le jeu de la tentation par Jeanne Bourin

Journal d'un amour perdu par Eric Emmanuel Schmitt

POLARS

Cadres noirs par Pierre Lemaitre

La vallée par Bernard Minier

Les trois femmes du Consul par Jean-Christophe Rufin

SCIENCES HUMAINES

Le colosse aux pieds d'argile par Stéphane Boueilh

Petit traité de philosophie naturelle par Kathleen Dean Moore

Sortir de la croissance par Eloi Laurent

La fabrique du crétin digital par Michel Desmurget

La biodiversité, de l'océan à la cité par Gilles Bœuf

La vie, après par Antoine Leiris

L'étrange défaite par Marc Bloch



ALBUMS JEUNESSE

Salut les p'tits amis ! par Hollis Kurman et Barroux

Maman par Hélène Delforge et Quentin Gréban

La Petite Souris de nuit par Susie Morgenstern

Vive la neige ! par Kazuo Lamura

Ailleurs par Gus Gordon

Gouache ! par Sylvain et Philémon Bouton